



Règlement :

1. Entraînements

Présence obligatoire, sauf excuse valable (maladie, accident, événement important).

2. Absences

Avertir au plus vite l'entraîneur du cadre.

Deux absences non justifiées lors des entraînements signifient une exclusion des cadres Vaudois.

3. Manque de motivation et indiscipline

1ère avertissement : Discussion avec l'entraîneur.

2ème avertissement : Envoi d'un communiqué aux parents.

3ème avertissement : Exclusion des cadres vaudois.

4. Déplacements

A la charge du joueur.

5. Démission

Toute démission doit se faire par écrit.

6. Comportement

Les joueurs du cadre vaudois doivent se comporter correctement à toutes les manifestations et compétitions pour lesquels ils sont engagés (tournois régionaux, nationaux, autres).

7. Entraînements de club

Les joueurs du cadre vaudois doivent s'entraîner au minimum deux fois par semaine au sein de leur club avec un entraîneur qualifié et expérimenté.

En début de saison, ils doivent informer leur entraîneur de cadre de leur programme hebdomadaire et du/des nom/s de leur/s entraîneur/s.

8. Licence

Les juniors du cadre vaudois sont priés de prendre une licence Junior Swiss Badminton.

Jusqu'à U15 : 20 CHF

Jusqu'à U19 : 40 CHF

9. Cotisation annuelle aux cadres

Cadre Elite : Frs. 250.-

Cadre A : Frs. 250.-

Cadre B : Frs. 250.-

La cotisation est due avant la première session d'entraînement. Toute démission en cours de saison ne sera pas remboursée.

Le montant est à verser sur le compte postal de l'AVB :



CCP 10-22438-9

IBAN CH29 0900 0000 1002 2438 9

Merci de mentionner le nom et le prénom du junior « cotisation cadres », lors de votre versement.

10. Tournois

Selon leur catégorie d'âge, les cadres vaudois doivent participer à un nombre minimum de tournois par saison :

U19 et plus âgés : 6 tournois adultes

U13 à U17 : 4 tournois (SBJs, RTJ ou adultes)

U12 et plus jeunes : 4 tournois (SBJs, RTJ ou CJ)

11. Sélection pour la saison suivante

- Seuls des juniors ayant participé à au moins 4 tournois juniors (SBJs, RTJ ou CJ) durant la saison courante peuvent être annoncés par les clubs de l'AVB (des exceptions dûment justifiées sont possibles).
- Les juniors annoncés recevront une invitation pour participer à un entraînement des cadres.
- Suite à ces entraînements, les candidats présélectionnés seront convoqués pour les tests PISTE du mois de juin ou de décembre (selon les conditions imposées par Swiss Badminton).

Yverdon, le 27.06.2022

Ludovic Nguyen

Responsable des cadres